

couvre une partie de la capsule gauche. Ce sont là des dispositions fondamentales qu'on doit considérer comme les derniers vestiges de l'origine embryologique de ces organes.

La vascularisation est largement assurée par deux paires d'artères nées directement de l'aorte; le retour du sang s'effectue par un nombre variable de veines capsulaires. En outre, les capsules surrénales possèdent une circulation porte indiquée par Gratiolet, en 1853, chez le Coq, le Canard, le Cariama et le Rhynchote, que de mon côté j'ai pu constater dans les différents ordres de la classe des Oiseaux.

La veine porte surrénale est constituée de chaque côté par un vaisseau important dû à la réunion d'un nombre variable d'origines : chacune de celles-ci est formée par une veine intercostale et par une branche ramenant le sang du sinus neural; ce vaisseau vient se distribuer dans la capsule après avoir dessiné à la surface de celles-ci de fines arborisations. Le système porte est le plus souvent limité à l'avant-dernier espace intercostal; néanmoins, dans nombre de cas, il peut comprendre deux ou trois origines porte.

L'innervation des capsules est remarquable par sa richesse; ces organes sont accolés à un ganglion volumineux, intimement uni au plexus génital et en relation avec les grand et petit splanchniques et les derniers ganglions abdominaux.

En résumé, les capsules surrénales des Oiseaux se distinguent des mêmes organes des Mammifères par leurs rapports plus intimes avec les gros troncs vasculaires abdominaux et par le développement du système porte surrénal; d'autre part, par ces mêmes caractères, les Oiseaux se rattachent étroitement aux Reptiles, chez lesquels ces dispositions sont encore plus manifestes.

NOTE SUR QUELQUES PARADISIERS
RÉCEMMENT ACQUIS PAR LE MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE,
PAR M. E. OUSTALET.

Le Muséum d'histoire naturelle a acquis, dans le courant de l'année dernière, sept exemplaires mâles adultes de Paradisiers, qui ont été immédiatement montés par M. Quantin, l'habile chef des travaux taxidermiques, et qui vont prendre place dans la galerie d'Ornithologie. Ces exemplaires, dont j'ai l'honneur de vous présenter des photographies⁽¹⁾, appartiennent à sept espèces différentes, que je vais passer rapidement en revue.

La première espèce est l'Épimaque de Meyer (*Epimachus Meyeri* Finsch) qui a été découvert par le voyageur allemand Hunstein sur les monts Hu-

⁽¹⁾ Ces photographies ont été projetées sur le tableau.

feisen, dans le Sud-Est de la Nouvelle-Guinée. L'espèce a été décrite en 1885 d'après une femelle, et c'est deux ans plus tard, en 1887, qu'on a connu le mâle, que M. Ramsay a rapporté à tort à une autre espèce, appelée Épimaque de Macleay (*Epimachus Macleayæ* Rams.). Il y a donc actuellement trois espèces d'Épimaques, savoir : le grand Épimaque (*Epimachus speciosus*) du Nord-Ouest de la Nouvelle-Guinée, celui que je viens de mentionner et qui vit dans le Sud-Est, et l'Épimaque d'Elliot (*E. Ellioti* Ward.) dont l'habitat est encore inconnu.

La seconde espèce, non moins remarquable, est l'*Astrarchia Stephanæ* qui provient de la même région que l'Épimaque de Meyer et qui se place à côté des Astrapiés, dont elle diffère d'ailleurs notablement pour la forme de sa queue et de sa collerette.

La troisième espèce est le *Parotia Lavesi* Rams., originaire également du Sud-Est de la Nouvelle-Guinée et différant de l'espèce anciennement connue, du Sifilet ordinaire (*Parotia sexpennis*), par la forme de sa plaque frontale, les couleurs de sa plaque nuchale et de son plastron métallique.

Ensuite vient le *Parotia Carolæ* Mey. dont il a déjà été question dans une des réunions du Muséum ⁽¹⁾ et qui est beaucoup mieux caractérisé que le précédent. Il vient des bords du fleuve Amberno ou Ambernon et des monts Yaour, au Sud-Est de la baie Geelwink.

C'est de ce même point que provient le *Pteridophora Alberti* dont une description et une figure ont été publiées dans le *Bulletin du Muséum* ⁽²⁾ et auquel de longs brins, insérés sur la tête et portant de petites plaques émaillées, donnent un cachet si original.

La sixième espèce, quoique fort belle, est moins extraordinaire et se rapproche beaucoup de la Lohorhine superbe (*Lophorhina superba* Forst.) ou *Manteau de velours*. Elle vient du Sud-Est de la Nouvelle-Guinée, tandis que la Lohorhine superbe est originaire des monts Arfak, voisins de la côte septentrionale.

Enfin, le septième Paradisier est probablement le mâle, inconnu jusqu'à ces derniers temps, de l'Oiseau jardinier (*Amblyornis inornata*) qui a la curieuse habitude de construire des cabanes et de disposer des jardins où il fait la cour à sa femelle. L'oiseau qui a été acquis par le Muséum possède il est vrai une magnifique huppe érectile d'un rouge orangé, comme le spécimen qui a été figuré par M. le docteur A.-B. Meyer ⁽³⁾, et qui a été considéré comme le mâle d'une autre espèce, l'*Amblyornis subalaris* originaire du Sud-Est de la Nouvelle-Guinée, mais il n'a pas, comme ce dernier, le bec notablement plus petit que l'*Amblyornis inornata*. Ses dimensions concordent au contraire avec celles des spécimens, privés de huppe, de

(1) Voir *Bulletin du Muséum*, 1895, t. I, n° 2, p. 49.

(2) *Bulletin du Muséum*, 1895, t. I, p. 48.

(3) *Zeitschrift für die gesammte Ornithologie*, 1885, part. IV, pl. xxii.

l'*Amblyornis inornata* qui figurent dans les collections du Muséum; la teinte de son manteau est exactement la même et la nuance des parties inférieures du corps est seulement un peu plus foncée. Il me paraît donc probable que tous ces oiseaux appartiennent à la même espèce, et cette hypothèse me semble confirmée par ce fait que l'oiseau dont je vous présente une photographie vient, d'après les renseignements qui m'ont été communiqués, des monts Yaour, situés, comme je l'ai dit, au Sud-Est de la baie Geelwink, c'est-à-dire dans le Nord de la Nouvelle-Guinée et pas très loin des localités où ont été tués les *Amblyornis inornata* dont les dépouilles figurent dans les collections du Muséum, tandis que l'*Amblyornis subalaris* se trouve sur les montagnes du Sud-Est.

En adoptant cette manière de voir, il y aurait donc lieu de supprimer le genre *Xanthochlamys* proposé par mon ami R.-B. Sharpe⁽¹⁾ pour l'*Amblyornis subalaris* et d'admettre que le mâle adulte de l'*Amblyornis inornata* a, comme le mâle de l'*Amblyornis subalaris*, la tête ornée d'une huppe dans la livrée de noces.

Je constaterai avec plaisir, en terminant cette communication, que le Muséum d'histoire naturelle possède actuellement, grâce à ces récentes acquisitions, la grande majorité des espèces de Paradisiers qui ont été décrites et qui atteignent le chiffre de quatre-vingt-trois.

ANIMAUX CAVERNICOLES,

PAR M. A. VIRÉ.

L'an dernier déjà, j'eus l'occasion d'attirer votre attention sur quelques animaux cavernicoles intéressants observés dans le Jura.

Aujourd'hui, j'ai l'intention de vous apporter quelques faits nouveaux et dignes d'intérêt.

On se rappelle que l'œil de certains Crustacés amphipodes, les *Nyphargus*, qui paraissent, d'après M. Chevreux, constituer une espèce nouvelle, présentait un certain nombre d'intermédiaires entre l'œil normal et l'œil impropre à toute fonction visuelle. C'est ainsi que nous trouvons dans la même espèce l'œil rouge, puis l'œil rosé, enfin l'œil complètement décoloré. Mais là s'arrête la modification. Nous n'avions qu'un Staphylin très rare présentant une modification de plus.

Aujourd'hui, grâce à des recherches plus étendues, nous pouvons aller beaucoup plus loin et nous nous adresserons aux Isopodes, qui nous fournissent une étendue plus grande de modifications.

(1) *Bulletin of the British Ornithologists' Club*, 1894, n° xxii, p. 15.